



HAL
open science

La bourgeoisie d'affaires marseillaise face aux recompositions industrielles des années 1960-1990. Les fondements d'un désengagement

Xavier Daumalin

► **To cite this version:**

Xavier Daumalin. La bourgeoisie d'affaires marseillaise face aux recompositions industrielles des années 1960-1990. Les fondements d'un désengagement. Jean-Claude Daumas, Ivan Kharaba et Philippe Mioche. La désindustrialisation : une fatalité ?, 29, Presses universitaires de Franche-Comté, pp.239-254, 2017, Les Cahiers de la MSHE Ledoux, 978-2-84867-583-1. hal-01791622

HAL Id: hal-01791622

<https://amu.hal.science/hal-01791622v1>

Submitted on 14 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La désindustrialisation : une fatalité ?

sous la direction de
**Jean-Claude DAUMAS, Ivan KHARABA
et Philippe MIOCHE**



Illustration de couverture :

© 123RF/Sean Pavone

**LA
DÉSINDUSTRIALISATION :
UNE FATALITÉ ?**

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ
N° 1387

Collection « LES CAHIERS DE LA MSHE LEDOUX »
dirigée par Philippe Barral
n° 29

Série « Dynamiques territoriales »
Responsable : Philippe Barral
n° 11

UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société
30-32, rue Mégevand
25030 Besançon cedex

DIFFUSION
FMSH Diffusion
18-20, rue Robert Schuman – 94220 CHARENTON-LE-PONT

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ – 2017
Mise en page : Marie Gillet

ISBN : 978-2-84867-583-1 – EAN : 9782848675831
ISSN : 1772-6220

LA DÉSINDUSTRIALISATION : UNE FATALITÉ ?

sous la direction de

Jean-Claude DAUMAS,
Ivan KHARABA et
Philippe MIOCHE

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie François Bourdon

**La bourgeoisie d'affaires marseillaise face aux
recompositions industrielles des années 1960-1990.
Les fondements d'un désengagement**

Xavier DAUMALIN

Les années 1960-1990 ont été particulièrement difficiles pour le port de Marseille. Les principaux fleurons de son industrie disparaissent un à un ou sont repris un temps par des sociétés nationales et internationales, avant d'être démantelées ou fermées. Toutes les branches sont concernées : la réparation/construction navale et la construction mécanique (fermeture des Chantiers & ateliers de Provence en 1966 ; dépôt de bilan de Titan-Coder en 1974 ; faillite de la Société provençale des ateliers Terrin en 1978) ; l'industrie chimique (rachat et démantèlement de Schlœsing en 1970 par Ciba-Geigy ; rachat, puis fermeture des Blancs de zinc de la Méditerranée en 1980 par la New Jersey Zinc Co ; fermeture de la Compagnie générale des produits chimiques du Midi en 1988 ; rachat et démantèlement des Raffineries de soufre réunies en 1988 par PEN-NWALT) ; le pôle tuilier (vente en 1987 de la société des Tuileries de Marseille et de la Méditerranée – regroupant une grande partie de la branche – à la société Élysée investissement, avant de passer sous le contrôle de Saint-Gobain, Lafarge et d'être fermée) ; l'industrie des corps gras, avec la perte du contrôle d'UNIPOL – rassemblant la presque totalité de la

branche – en 1971, puis la cession de l'ensemble de ses actifs entre 1975 et 1978 à la concurrence française et étrangère en vue, le plus souvent, d'une fermeture des sites de production. Comme d'autres ports industriels européens, Marseille subit alors un « choc de désindustrialisation » aux conséquences sociales et urbaines particulièrement douloureuses. Plusieurs milliers d'emplois disparaissent et de nombreuses friches industrielles apparaissent au sein de l'espace urbain (Daumalin, 2003). D'une certaine manière, on peut considérer que c'est au cours de ces trois décennies que l'essentiel du triptyque pluriséculaire associant étroitement importation de matières premières agricoles ou minières, transformation dans les espaces portuaires marseillais, puis réexportation des produits obtenus sur tous les continents, s'efface pour laisser progressivement la place à un nouveau système économique portuaire davantage tourné vers les services (Garnier, 2011 ; Zalio, 2010). C'est aussi au cours de cette période que les grandes familles marseillaises se détournent majoritairement de l'industrie pour investir dans d'autres activités ou s'orienter vers des métiers moins liés à l'économie.

Comment expliquer un tel désengagement alors que depuis le début du XIX^e siècle la bourgeoisie d'affaires marseillaise est très présente dans l'industrie et quelle a même notablement renouvelé sa présence au cours des années 1880-1930, en réponse aux enjeux et aux défis de la deuxième industrialisation (Daumalin et Raveux, 2001, p. 153-176 ; Daumalin, 2014) ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : le poids de la conjoncture, et notamment de celle liée à l'évolution du coût de l'énergie, même si la chronologie choisie pour ce texte laisse déjà entendre une réponse différente ; la perte des marchés coloniaux qui, pour certaines sociétés, représentaient une source d'approvisionnement ou un débouché essentiel ; l'ouverture à la concurrence de marchés jusque-là plus ou moins captifs avec la création de la CEE ; l'essor industriel de pays autrefois cantonnés dans la production de matières premières ; la lassitude aussi, voire l'inquiétude, de la bourgeoisie d'affaires à l'égard d'activités jugées désormais moins rémunératrices et trop risquées pour l'avenir du patrimoine familial. Bien évidemment, il n'est pas possible de présenter une étude exhaustive dans le cadre de cet article. Nous prendrons donc comme exemple une branche qui a longtemps été – concrètement et symboliquement – un des poids lourds de l'industrie marseillaise, avant de disparaître brutalement : l'industrie des corps gras. Nous évoquerons tout d'abord les difficultés rencontrées par cette branche au cours des Trente Glorieuses, puis les réponses apportées par les principales

familles présentes au sein de cette activité avant de dresser le bilan de leurs différentes initiatives.

I. L'industrie marseillaise des corps gras dans les Trente Glorieuses

Au cours des années 1950, l'industrie marseillaise des corps gras compte une trentaine de sociétés et emploie un peu plus de 4 000 personnes. C'est donc une branche peu concentrée, contrairement à d'autres comme le raffinage du sucre et le raffinage du soufre où la concentration est totale depuis l'entre-deux-guerres. Ces huileries et ces savonneries sont alors confrontées à plusieurs difficultés.

Les huileries doivent tout d'abord faire face à la concurrence des pays développés (USA notamment), mais surtout à celles de pays qui, jusque-là, approvisionnaient Marseille en oléagineux et qui désormais triturent eux-mêmes leurs corps gras pour exporter de l'huile : l'Inde ; les colonies françaises d'Afrique où depuis la récession des années 1930 l'huilerie est subventionnée par la France pour essayer de diversifier et de dynamiser les économies coloniales. Le principal ensemble industriel des colonies est exploité par la société G. Lesieur & fils qui a accepté, en 1941, de jouer la carte coloniale proposée par l'État, contrairement aux industriels marseillais qui l'ont refusée¹. Et le pari s'est avéré gagnant. En 1951, dix ans après s'être implanté dans les colonies avec l'aide de l'État, Lesieur est à la tête d'un ensemble africain couvrant le Sénégal, le Maroc et l'Algérie : l'usine de Dakar, d'une capacité de traitement de 120 000 tonnes de graines d'arachide, est reliée au port par un *pipe-line* qui permet de transborder directement l'huile en vrac dans des bateaux-citernes ; celle d'Alger, également à proximité du port, est équipée pour triturer 100 000 tonnes de graines d'arachide, raffiner l'huile brute importée du Sénégal et produire du savon ; l'usine de Casablanca peut traiter 60 000 tonnes de graines et raffiner 85 000 tonnes d'huile. Non seulement le groupe Lesieur s'est implanté sur les lieux de production où les industriels marseillais avaient l'habitude de s'approvisionner en oléagineux

1. C'est l'huilier Émile Régis, président de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, qui – en accord avec l'ensemble de la profession – refuse l'offre du gouvernement de Vichy de construire plusieurs huileries en AOF et au Maroc. Déjà obligés de s'approvisionner sur le seul marché ouest africain à des prix plus élevés que ceux pratiqués sur les marchés internationaux (loi de 1933), les huiliers marseillais ne souhaitent pas participer à une politique industrielle coloniale qui risque, à terme, de mettre en péril près de 4 000 emplois directs dans Marseille. Et c'est finalement Georges Lesieur, dont les usines de Dunkerque sont arrêtées par la guerre, qui accepte l'offre du gouvernement (Daumalin, 1992, p. 334-340).

(Sénégal), mais il est aussi présent dans leurs principaux débouchés : les pays du Maghreb. En 1956, Lesieur-Dakar affiche 86 millions de bénéfices nets, Lesieur-Alger 61 millions et Lesieur-Casablanca 123 millions. Cette concurrence a des effets dévastateurs. Entre 1951 et 1955, cinq huileries marseillaises ont déjà fermé leurs portes et la plupart des autres établissements sont en sous-activité et éprouvent des difficultés de trésoreries. Les chiffres qui suivent sont encore plus éloquents : entre 1938 et 1962, les quantités d'oléagineux triturées par les huileries marseillaises s'effondrent de 623 000 à 240 000 tonnes, la production d'huile chute de 293 000 à 116 000 tonnes et la part du port de Marseille au sein de la production française d'huile passe de 52 % à 30 % ; dans le même temps, les importations d'huile progressent de quelques centaines de tonnes à 85 000 tonnes (Pierrein, 1975, p. 294-322 ; de Muizon, 1981, p. 37-61).

Dès le début des années 1950, Gaston Defferre, député socialiste de Marseille, est officiellement alerté des difficultés de l'huilerie par André Cordesse, huilier, président sortant de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille et beau-frère de l'élu² :

Les huileries métropolitaines ont nourri l'espoir qu'enfin la libre concurrence pourrait jouer et qu'elles pourraient, de ce fait, retrouver leurs fournisseurs de graines comme autrefois. Leur désappointement a été grand en apprenant que les exportateurs (CFAO, NOSOCO, SCOA) avaient décidé le principe d'un comptoir de vente qui avait l'intention de réserver, par voie d'autorité, 215 000 tonnes d'arachides en coques aux huileries du Sénégal. Si nous rappelons que l'estimation de la récolte de l'AOF s'élève à 400 000 tonnes base coques, il resterait à vendre 185 000 tonnes, d'où il convient de déduire 40 à 50 000 tonnes représentant les besoins de l'Afrique du Nord, si bien qu'en finale il resterait en tout et pour tout à vendre, aux huileries métropolitaines, la quantité de 140 000 tonnes environ de graines d'arachides en coques [...]. Devant pareille manœuvre, qui constituerait aux yeux des fabricants d'huiles métropolitains un délit de coalition, certains fabricants marseillais ont informé les exportateurs les plus importants de leur désir d'acheter immédiatement une quantité de 120 à 130 000 tonnes de graines d'arachides à destination de Marseille. Ces ordres se sont, jusqu'ici, heurtés à une fin de non-recevoir [...]. Sur des bases pareilles il n'y a plus, pour notre industrie, de solution. Aucun plan d'exploitation n'est possible, même si l'on admet le principe d'une concentration industrielle [...]. Les fabricants métropolitains se trouvent en présence d'exportateurs désireux de défendre à tout prix les seuls intérêts des fabricants sénégalais et cela, au mépris de la liberté décidée et de

2. André Cordesse est marié à Maryse Defferre, sœur de Gaston Defferre.

la libre concurrence [...]. Tout est orchestré dans le même temps pour que les profits des huileries sénégalaises se maintiennent ou s'affirment. Il y a là une conjonction de décisions pour le moins troublantes³.

De leur côté, les savonneries sont confrontées à des évolutions sociales, techniques et commerciales qui tendent à réduire la consommation de leur produit phare, le savon dit « de ménage » : les textiles sont de plus en plus souvent confectionnés dans des matières synthétiques colorées qui ne supportent pas le lavage au savon de Marseille ; la mode féminine comprend moins de pièces qu'avant-guerre et celles-ci sont en outre plus courtes qu'autrefois ; les consommateurs sont de plus en plus attirés par les savonnets de toilette et les shampoings à base d'alcools gras ; la diffusion de la machine à laver – 15 % des ménages en sont équipés en 1960 – limite la consommation de savon puisque le lavage se fait désormais en circuit fermé et non plus au fil de l'eau ; les détergents de synthèse, dérivés du pétrole, ne cessent de prendre des parts de marchés aux savons traditionnels à base de produits végétaux, notamment dans les lessives en poudre et liquides. Dès 1954, l'industrie française des détergents de synthèse dérivés du pétrole estime avoir réussi à remplacer le savon dans la moitié de ses usages. Et surtout, la traditionnelle méthode dite du « chaudrons marseillais » – système de production discontinue nécessitant un circuit de deux ou trois semaines – est concurrencée par un procédé continu où les matières premières sont directement introduites au sommet d'une tour de fabrication pour en ressortir, quelques heures plus tard, sous la forme d'une pâte de savon prête à être moulée. Les avantages sont multiples : gains de temps, de place, grande stabilité de la qualité, réduction de la consommation en énergie, des pertes en matières premières, diminution aussi des coûts salariaux puisque ces installations fonctionnent avec moins de main-d'œuvre. Elles nécessitent toutefois des investissements considérables – de plusieurs centaines de millions de francs – qui ne peuvent être effectués que par des sociétés internationales ou nationales puissantes comme Calvé-Delft, Henkel, Unilever, déjà implanté à Marseille, et l'Américain Procter and Gamble qui reprend en 1954 le département détergent synthétique de Fournier-Ferrier pour l'intégrer dans Procter and Gamble France SA. Là encore, le bilan de toutes ces évolutions est cruel pour la savonnerie marseillaise. Entre 1938 et 1962, la production du savon de ménage passe de 200 000 à

3. Arch. municipales de Marseille, fonds Gaston Defferre, 100 H 156, lettre d'André Cordesse à Gaston Defferre, 11 janvier 1950.

60 000 tonnes ; dans le même temps, la part de Marseille dans la production française chute de 60 à 48 %. Une dizaine de savonneries ont ainsi cessé de produire depuis la fin de la guerre. Que ce soit dans l'huilerie ou dans la savonnerie, l'industrie marseillaise des corps gras est donc en grande difficulté et les familles marseillaises qui l'animent depuis parfois plusieurs générations sont désormais à la croisée des chemins.

II. S'adapter

Quelles réponses apportent-elles ? La première est technologique : en 1952, la société Rocca, Tassy & de Roux, la plus puissante des huileries/savonneries marseillaises, installe un procédé d'extraction et de saponification continu. Mais, à cette date, elle à peu près la seule société locale à pouvoir le faire. La réponse est ensuite structurelle. Même si elles ont tardé à le faire, certaines familles ont désormais conscience de la nécessité de regrouper l'ensemble des usines en une seule et même entité juridique pour pouvoir rationaliser l'outil de production, dégager des économies d'échelle, procéder aux investissements nécessaires sur les sites compétitifs et peser davantage sur le marché. Un premier projet est lancé en 1950 par les familles grecques Zarifi et Mitaranga. Les discussions durent pendant plusieurs mois et échouent finalement en 1952 à propos de la question du partage du pouvoir entre les différentes familles en présence. D'autres regroupements se produisent ensuite autour de deux sociétés :

- l'Huilerie nouvelle, contrôlée à 50 % par les Rastoin, à 34 % par les Jauffret et présidée par Édouard Rastoin, gendre d'Émilien Rocca et beau-frère d'Émile Rocca ;

- Rocca, Tassy & de Roux (RTR), présidée par Émile Rocca depuis le décès de son frère Jean-Baptiste (1951).

À partir de 1952, Rocca, Tassy & de Roux, dont le capital social s'élève à 394 millions de francs (51 % des parts pour les Rocca, 29 % aux de Roux et 20 % aux Tassy), absorbe tour à tour la société Magnan frères, le département huile concrète des Établissements Roberty (famille Valabrègue) et le département savonnerie de la Savonnerie provençale (Mauriel). De son côté, l'Huilerie nouvelle reprend le département des huiles fluides des Établissements Roberty et l'Huilerie Fritsch. Édouard Rastoin, président de l'Huilerie nouvelle, propose alors à Émile Rocca un rapprochement entre leurs deux sociétés et une troisième entreprise, les Établissements Galinier :

Nous fûmes approchés par l'Huilerie nouvelle, des Rastoin et Jauffret, qui nous a proposé l'opération suivante : nous vous apportons toute notre activité en huile concrète qui est votre spécialité, et vous nous apportez toute votre activité en huile fluide qui est notre spécialité. L'huilerie Galinier se joindrait à nous et fermerait son usine. C'était intelligent, chacun y gagnait, une usine était fermée, les deux autres voyaient augmenter leurs tonnages. On prenait l'habitude de travailler ensemble tout en restant très indépendants⁴.

Les objectifs sont alors clairement affichés : spécialiser et rationaliser les unités de production, atteindre une taille optimale de manière à dégager des prix compétitifs, acquérir une surface financière suffisamment importante pour pouvoir développer des campagnes publicitaires de grande envergure, investir dans de nouveaux équipements et – détail important pour l'avenir – apprendre à travailler ensemble, sans pour autant aliéner la liberté de décision des familles (Galinier-Warrain, 1967, p. 5-8 ; de Muizon, 1981, p. 42-44). Signé en décembre 1955, l'accord entre les six familles – Rastoin, Jauffret, Galinier, Rocca, Tassy, de Roux – donne naissance à deux sociétés distinctes qui entretiennent toutefois des participations croisées :

- les Nouvelles huileries et savonneries françaises (NHSF), détenue à 43 % par les familles Rastoin et Jauffret, à 30 % par les Galinier et à 27 % par les familles Rocca, Tassy et de Roux ;

- la société Rocca, Tassy de Roux & C^{ie} (RTR & C^{ie}), contrôlée à 80 % par les familles Rocca, Tassy et de Roux.

La première se spécialise dans la savonnerie et dans les huiles fluides alimentaires (arachide, colza), tandis que la seconde se concentre sur la production des huiles concrètes, de la Végétaline et des huiles industrielles.

Les résultats de ce rapprochement sont inégaux. Positifs, tout d'abord, pour RTR & C^{ie}. Sous la direction générale de François Rocca, neveu d'Émile et fils de Jean-Baptiste Rocca, la société affiche des bilans positifs et dégage de la trésorerie. Son frère Austin Rocca parvient notamment à relancer les ventes de la Végétaline en organisant de grandes campagnes publicitaires au cours desquelles des bassines à frire sont offertes à la clientèle. Il rencontre cependant moins de succès avec l'huile Dulcine malgré, là encore, un effort financier sans précédent puisque l'investissement publicitaire représente 20 centimes par bouteille d'un litre contre

4. Note de François Rocca, neveu d'Émile Rocca et fils de Jean-Baptiste Rocca décédé en 1951.

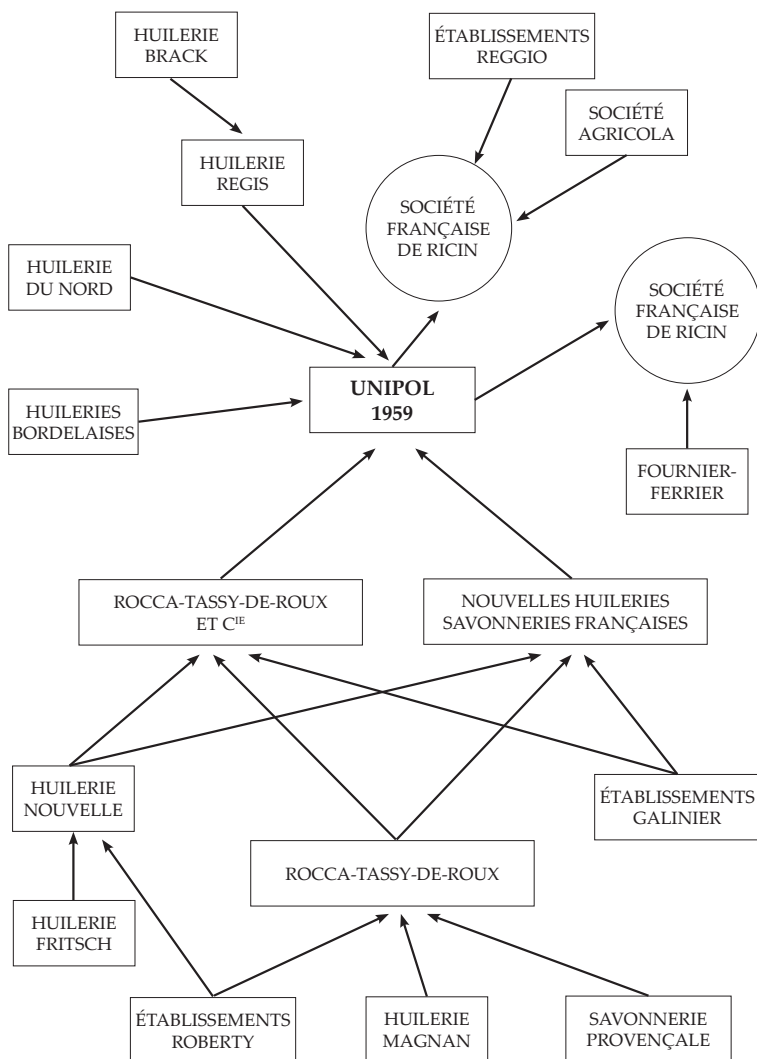
10 chez Lesieur. Les résultats du rapprochement décidé en 1955 sont en revanche plus décevants pour la NHSF des Rastoin. Aiguillonnés par l'âpreté de la concurrence, les industriels marseillais sont alors amenés à pousser plus loin la coopération amorcée en 1955 :

Devant le grossissement qui continuait des deux gros concurrents déjà à l'échelle nationale (Lesieur et Astra Calvé), il fallait aller plus loin. Principalement pour atteindre un niveau de publicité suffisant. En effet, l'huile en vrac, principale forme de vente des huiles, continuait à diminuer rapidement au profit de l'huile vendue sous la marque du fabricant et conditionnée en usine. Il fallait pour cette évolution une masse publicitaire considérable et l'emploi de toutes les ressources des maisons amies⁵.

En 1959, Rocca, Tassy de Roux & C^{ie} absorbe donc la NHSF et fonde l'Union des industries de produits oléagineux – UNIPOL –, une entité qui rassemble 80 % de l'huilerie et de la savonnerie marseillaise : la Savonnerie provençale, Maurel & C^{ie}, la Savonnerie Rabateau, la Société nouvelle Rouard, les Établissements Roberty, une partie des Établissements Gouin, les Huileries et savonneries J.-B. Bellon et H. Dramard, les Anciens établissements Tarrazzi & C^{ie}, les Établissements Tarrazzi, Frisch & C^{ie}, Blanc Bourgogne, Blanc fils et E. Bourgogne & C^{ie}, les Successeurs d'Émile Bourgogne & C^{ie}, les Produits Sucdor, l'Huilerie du Réaltor et l'Huilerie de la Gineste. Entre 1959 et 1962, UNIPOL absorbe ou prend des parts majoritaires dans plusieurs autres sociétés parmi lesquelles : les Huileries de l'Ouest africain, la Société électrique et industrielle de la Casamance, METRAL, les Huileries et savonneries d'Algérie, l'Huilerie du Nord, les Établissements Victor Régis, les Huileries Félix Audemard, la Société des aliments modernes (chips), la Société des aliments de progrès (élevage), la Grande huilerie bordelaise et sa marque Huilor (famille Philippart), Léon & C^{ie}, l'Huilerie Delaunay, la Société des aliments Nutrix, le département savon de Fournier-Ferrier etc. Toutes ces familles sont représentées au sein d'UNIPOL, mais aucune n'est majoritaire.

5. Note d'Émile Rocca du 7 août 1963, fort aimablement communiquée par François Rocca. Revenant sur cet épisode bien des années après, François Rocca donne aussi le sentiment de s'être laissé convaincre par Édouard Rastoin : « Vers 1959, Édouard Rastoin vient me voir. Sans doute inquiété par ses mauvais résultats, et voyant que nous nous en tirions, il me demande si nous pourrions fusionner. C'est mon oncle, c'est mon ancien, j'ai beaucoup d'affection pour lui. Je lui dis que j'en parlerai à mes associés et que moi j'étais d'accord. Cela fut fait » (Entretien avec l'auteur du 2 janvier 2009).

Figure 1. Formation d'UNIPOL



Source : de Muizon, 1981, p. 44 © CCI de Marseille.

Les principaux actionnaires sont le groupe Rocca/Tassy/de Roux (33,6 %), la famille Philippart (21,6 %), le groupe Rastoin/Jauffret (14,2 %),

la famille Galinier (7,5 %), les Régis (7,3 %) etc. L'état-major d'UNIPOL reflète l'importance respective de ces familles : Émile Rocca est président ; Édouard Rastoin, administrateur directeur général ; Jean Jauffret, vice-président et responsable des achats de graines fluides ; Xavier de Roux, vice-président, responsable des achats de graines concrètes et d'une partie des huiles concrètes. Sans oublier les administrateurs Félix Chevillotte, Jean Cordesse, Pierre Delmas, Albert Fine, Félix Galinier, Jacques Maurrel, Jo Philippart, Jacques Régis, Austin Rocca responsable de la vente de la Végétaline et directeur général des Nouvelles savonneries françaises, Félix Tassy, Joseph Tassy, Félix Valabrègue, hoirie d'Émile Galinier, la Société financière Huilerie nouvelle, les Éts V. G. Petersen et l'Union familiale immobilière représentée par François Rocca, frère d'Austin, qui est aussi secrétaire général. Ajoutons enfin, pour compléter ce panorama de l'état-major d'UNIPOL : Bernard Rastoin, directeur technique, et Claude Gallinier-Warrain, responsable de la branche fluides.

La nouvelle société est organisée autour de trois pôles : les huiles, avec les bouteilles d'huile vendues sous les marques Dulcine et Huilor ; le pôle savon dont les activités sont regroupées au sein d'une filiale spécialement créée au moment de la reprise du département savon de Fournier-Ferrier – les Nouvelles savonneries françaises – et sa célèbre marque Le Chat (1962) ; le ricin, à travers la filiale Société française de ricin dans laquelle on retrouve les Établissements Reggio et la société AGRICOLA. Cette réponse structurelle permet aux industriels marseillais des corps gras de réorganiser leur activité dans plusieurs domaines : réduction de nombre des usines et généralisation du procédé d'extraction et de saponification continu dans celles qui sont maintenues en activité ; redéploiement géographique des usines en France et dans les colonies ; diversification des débouchés avec la production de chips (marque Samo) et d'aliments pour chats et chiens (marque Fido), à la suite de l'accord passé avec la firme américaine Quakers Oats.

III. Vers la disparition de l'industrie marseillaise des corps gras

Quel bilan pouvons-nous dresser de ces différentes initiatives ? En 1969, dix ans après sa création, la transformation est spectaculaire. UNIPOL n'a conservé que deux sites de production dans Marseille – la Massilia et les Trois Mathilde (Huilor, Végétaline, Crémolive, Samo, Le Chat) – et une usine de conditionnement (Éts Régis). Elle possède aussi des usines à Ziguinchor, Alger, Bordeaux (Huilor), Quimperlé (Fido),

Lille (Huilor, huiles techniques, Samo) et Yainville (savon Le Chat), cette dernière étant considérée comme une des plus modernes d'Europe avec ses installations de saponification en continu. UNIPOL dispose également de sept centres de remplissage à Nice, Marseille, Bordeaux, Lyon, Nancy, Paris et Lille. Avec un capital social de 38,4 millions de nouveaux francs, l'entreprise affiche un chiffre d'affaires de 620 millions et emploie – filiales comprises – plus de 3 500 personnes. La société réalise 25 % de la production nationale d'huile d'arachide, 14 % des colzas, 32 % du soja et 42 % des coprahs et des palmistes. UNIPOL est alors le deuxième groupe français de l'industrie des corps gras, derrière Lesieur (de Muizon, 1981, p. 47).

Ce constat positif doit toutefois être nuancé. Plusieurs points faibles subsistent. En termes d'organisation, tout d'abord. Chaque famille actionnaire ayant réussi à placer plusieurs de ces membres dans l'encadrement de la société, cela donne parfois le sentiment qu'UNIPOL ressemble, l'expression vient de l'un de ses directeurs généraux, à « l'armée du Mexique », avec tout ce que cette appréciation sous-entend en termes d'inefficacité et de surcoûts :

Je me remémore une conversation échangée avec un beau-frère huilier dans les années soixante : je lui faisais observer qu'une voiture entière de wagons-lits était prise d'assaut par tous les collaborateurs d'UNIPOL, dont il était le directeur général [...]. Mon beau-frère se mettait les mains sur la tête en songeant à l'inanité de ces déplacements, au coût exorbitant de ces transhumances moutonnières, car chacun était accompagné de son épouse, aux frais de la princesse ! Mais comment réagir, puisque tous ces bourgeois, anciens propriétaires et maîtres de leurs usines, avaient rang de directeur et d'administrateur... C'était l'armée du Mexique ! On pouvait compter dix Jauffret, autant de Rastoin, quelques Magnan, des escouades de Tassy et de Roux, de Rocca etc. Tout ce beau monde discutait à Paris durant la fameuse Semaine des corps gras (Harrel-Courtes, 1988, p. 240-241).

Notons, tout de même, que ces dirigeants issus de la troisième ou de la quatrième génération des grandes familles de l'industrie des oléagineux sont, pour la plupart, diplômés de grandes écoles (HEC, X, écoles d'ingénieurs).

Les autres faiblesses sont d'un autre ordre. Malgré la présence d'un très important complexe pétrochimique autour de l'étang de Berre, la carte des détergents de synthèse n'apparaît toujours pas comme une priorité au sein d'UNIPOL qui reste attachée à la production de savons à

base d'huile végétale. Enfin, l'entreprise est trop spécialisée dans l'huile en vrac. Elle ne réalise que 40 à 50 % de son chiffre d'affaires dans les huiles de table – contre 84 % pour Lesieur – alors que les huiles de table, portées par la vogue des marques, représentent désormais 60 % du marché français des huiles alimentaires, et les huiles en vrac 40 % seulement. Malgré les dépenses publicitaires considérables réalisées pour essayer de promouvoir la marque Huilor – héritée de l'absorption de la Grande huilerie bordelaise de la famille Philippart – Lesieur demeure le n° 1 incontesté de l'huile de table. En 1969, Huilor est même talonnée par Astra-Calvé, du groupe Unilever, et par Salador, de l'Américain Grace and Co, deux multinationales déjà présentes à Marseille.

Conscients d'avoir perdu la bataille de l'huile de table, les actionnaires d'UNIPOL décident finalement de « passer la main » et confient à Xavier de Roux, Claude Galinier et Austin Rocca le soin de négocier avec Lesieur la vente des actifs spécialisés dans la production d'huile de table. L'accord intervient le 11 mai 1970. De l'aveu même des dirigeants d'UNIPOL, c'est un véritable « choc opératoire » (Royer, 1970, p. 47-54). UNIPOL perd 50 % de son chiffre d'affaires et trois usines : deux à Marseille – les Trois Mathilde et celle des anciens Établissements Régis – et une à Bordeaux (celle des Philippart). En contrepartie, UNIPOL obtient 20 % du capital social de la nouvelle société qui voit le jour en 1970 : Lesieur-Huilor, une société anonyme de 170,1 millions de francs détenue à 80 % par Lesieur (de Muizon, 1981, p. 50). Si l'accord est radical du point de vue économique, il a aussi une portée symbolique qui n'est probablement pas sans conséquences sur les évolutions futures de l'entreprise. Les principales huileries cédées à Lesieur-Huilor sont en effet celles des Rastoin/Jauffret, à Marseille, et des Philippart à Bordeaux. La Massilia, des familles Rocca, Tassy, de Roux, reste en revanche dans le giron d'UNIPOL. C'est aussi un des descendants de la famille Rocca – Austin Rocca – qui est chargé d'adapter l'organigramme d'UNIPOL à son nouveau périmètre, ce qui signifie qu'il y aura des reclassements drastiques et peut-être même des déclassements parmi les descendants des familles actionnaires :

On peut « passer la main » pour l'huile sans renoncer pour autant à maintenir et à développer l'entreprise avec les autres produits. Nous en avons tous les moyens : la capacité financière, la force commerciale, l'appareil industriel. Tous, sauf un : la structure de décisions appropriées.

Alors il faut se débarrasser des structures institutionnelles et paralysantes. Telle est notre conviction (Royer, 1970, p. 50)⁶.

Conseillé par le cabinet parisien André Vidal & associés, Austin Rocca envisage de réorganiser UNIPOL en quatre départements : celui de l'alimentation (Végétaline, chips et plats cuisinés) ; le département des corps gras alimentaires, dirigé par Joseph Tassy (production de graisses végétales et de margarine pour les biscuitiers et les confiseurs, ainsi que des tourteaux pour les éleveurs) ; celui des corps gras industriel, dirigé par Émile Rastoin, fils d'Édouard (spécialisé dans l'huile de lin pour peintures et dans les lubrifiants spéciaux à base de ricin) ; le département des savons, qui doit essayer de s'imposer dans le marché en pleine expansion des savonnettes. Les circonstances ne lui laissent finalement pas le temps de mettre en œuvre ses projets :

En décembre 1970, quelques jours avant sa mort, celui qui fut le leader des Huileries bordelaises jusqu'à son entrée dans UNIPOL en 1962, M. Jo Philippart vend environ 50 000 actions UNIPOL à M. Jean-Louis Chancel. C'est au cours de l'été 1970 que ce dernier a été présenté à des actionnaires d'UNIPOL par un banquier marseillais. M. Chancel a débuté à la SIDRELS (Société industrielle de riz et de légumes secs). Dès 1959, il s'est signalé à l'attention des milieux financiers en achetant en bourse les Rizeries indochinoises dont il vendra la plupart des actifs, pour les transformer en holding financier (de Muizon, 1981, p. 54).

La vente de l'usine familiale à Lesieur a-t-elle contribué à distendre le lien de la famille Philippart avec UNIPOL ? Ce n'est pas impossible. Profitant des dissensions apparues entre certains actionnaires à la suite des restructurations conduites par Austin Rocca, soutenu dans ses achats boursiers par l'Omium des valeurs agricoles, industrielles et minières et par la Société de banque et de participation, Jean-Louis Chancel ne cesse ensuite de progresser dans le contrôle du capital d'UNIPOL sans réussir, toutefois, à atteindre la barre des 50 %. C'est alors qu'Édouard Rastoin, soucieux « de ne pas mettre en danger l'investissement des actionnaires qu'il représente, lui cède ses 25 000 actions » (Zalio, 1999, p. 233-234), sans avoir consulté au préalable ses autres partenaires ce qui provoque une brouille sévère et durable entre les familles Rocca et Rastoin. C'est la fin du contrôle des grandes familles marseillaises sur UNIPOL et, d'une certaine manière, de leurs

6. Entretien d'Austin Rocca.

ambitions industrielles dans la branche des corps gras. Après avoir vainement lancé plusieurs OPA contre Lesieur, Jean-Louis Chancel s'engage à partir de 1975 dans la vente progressive des actifs d'UNIPOL – comme la marque Le Chat à Henkel ou la Végétaline à Lesieur – et la société disparaît définitivement en 1978.

L'exemple d'UNIPOL, qui mériterait de plus amples développements, n'est pas isolé. Il se reproduit à plusieurs reprises dans des sociétés disposant d'une position dominante au sein de leur branche, que ce soit en 1988 avec les Raffineries de soufre réunies ou, un an auparavant, au sein des Tuileries de Marseille et de la Méditerranée où la famille Rastoin – encore elle – est la première, cette fois, à vendre ses parts à une société d'investissement parisienne toujours au nom du même argument : la sauvegarde du patrimoine familial. C'est un mouvement général qui se dessine au sein de la bourgeoisie d'affaires marseillaise et dans de nombreuses autres villes industrielles. Comment l'interpréter ? Faut-il, pour reprendre les termes de ce colloque, évoquer une quelconque fatalité ? Non, bien évidemment. D'une part, parce que d'autres familles – moins nombreuses, il est vrai – réussissent dans le même temps à traverser ces décennies en donnant à leur société une dimension mondiale, c'est-à-dire asiatique : Ricard, Saadé, Chaveau etc. D'autre part, parce que la fatalité n'est jamais que le résultat de choix humains faits ou pas dans un contexte donné. Or, justement, on constate que pendant la croissance des Trente Glorieuses un certain nombre de choix n'ont pas été faits, que ce soit en termes de produits, de positionnements sur les marchés ou du point de vue technique et organisationnel. Et parmi ceux qui n'ont pas été faits, ou qui ont été engagés trop tardivement, deux semblent revenir régulièrement et peser d'un poids particulier au sein de l'économie marseillaise. La question du renouvellement des produits, tout d'abord, notamment lorsque ceux-ci nécessitent de nouer des liens étroits avec l'économie pétrolière et, en conséquence, de rompre avec les réseaux traditionnels d'approvisionnements en matières premières et les savoirs faire habituels. On le constate au sein d'UNIPOL, mais aussi d'autres sociétés chimiques de la place. Le constat est d'autant plus paradoxal que les milieux d'affaires marseillais ont puissamment œuvré pour que le raffinage du pétrole et la pétrochimie se développent autour de l'étang de Berre. La concentration des sociétés a ensuite souvent été engagée tardivement ou de façon incomplète, sans que la logique soit poussée jusqu'au bout du processus. On se rapproche, sans véritablement s'intégrer et la nouvelle entité apparaît ainsi comme une sorte de société familiale hypertrophiée cumulant

tous les handicaps. Face à ces choix non faits, ou engagés trop tardivement et de façon incomplète, la question du devenir du patrimoine familial devient alors cruciale et la réponse majoritairement adoptée consiste *in fine* à se désengager de l'activité fondatrice dans les moins mauvaises conditions possible pour s'occuper de la gestion immobilière des terrains des sites fermés. C'est la reconversion des patrimoines de la bourgeoisie d'affaires vers la rente foncière, un choix d'autant plus avisé – du strict point de vue de la valorisation des patrimoines familiaux – que Marseille subit une forte pression démographique et manque de logements (*ibid.*, p. 254-258). L'industrie n'intéresse plus autant qu'auparavant.

Bibliographie

AMÉRICI Laurence, DAUMALIN Xavier, 2010, *Les dynasties marseillaises de la Révolution à nos jours*, Paris, Éditions Perrin.

DAUMALIN Xavier, 1992, *Marseille et l'Ouest africain. L'outre-mer des industriels (1841-1957)*, Marseille, CCIM-P.

— 2014, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation (1880-1930)*, Aix-en-Provence, PUP.

DAUMALIN Xavier, GIRARD Nicole, RAVEUX Olivier (dir.), 2003, *Du savon à la puce. L'industrie marseillaise du XVII^e siècle à nos jours*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte.

DAUMALIN Xavier, RAVEUX Olivier, 2001 (janvier-février), « Marseille (1831-1865) : une révolution industrielle entre Europe du Nord et Méditerranée », *Annales HSS*, n° 1, p. 153-176.

GALINIER-WARRAIN Georges, 1967 (septembre), « Un exemple de concentration dans la région provençale : UNIPOL », *Revue Productivité*, p. 5-8.

GARNIER Jacques, 2011, *Un appareil productif en mutation. Les 50 ans qui ont tout changé en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, Économica/Anthropos.

HARREL-COURTES Christian, 1988, *Quand les bourgeois étaient rois*, Paris, Éditions France Empire.

MUIZON François (de), 1981, *L'industrie huilière marseillaise 1825-1971. Le pouvoir des huiliers*, Marseille, CCIM.

- PIERREIN Louis, 1975, *Industries traditionnelles du port de Marseille. Le cycle du sucre et des oléagineux 1870-1958*, Marseille, Institut historique de Provence.
- ROYER Georges, 1970 (décembre), « Histoire d'une restructuration : la nuit du 4 août d'UNIPOL », *Management*, p. 47-54.
- ZALIO Pierre-Paul, 1999, *Grandes familles de Marseille au XX^e siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Paris, Belin.

Table des matières

Introduction	
Michel HAU.....	7
1 <i>Une France sans usines : comment en est-on arrivé là ? (1974-2012)</i>	
Jean-Claude DAUMAS.....	17
2 <i>Les ouvriers face à la désindustrialisation en France des années 1950 à nos jours</i>	
Xavier VIGNA.....	43
3 <i>La désindustrialisation au Royaume-Uni : mort, deuil et nostalgie industrielle</i>	
Tim STRANGLEMAN.....	61
4 <i>À la recherche de l'industrie perdue. La désindustrialisation en Italie entre débat public, réalité économique et fragilités structurelles du pays</i>	
Lucien SEGRETO.....	81
5 <i>La désindustrialisation et les entreprises minières et sidérurgiques au Grand-Duché de Luxembourg et en Lorraine du fer (années 1960-2006)</i>	
Pascal RAGGI.....	103
6 <i>L'Europe face à la désindustrialisation : la politique commune de l'acier face à l'opposition allemande (1977-1984)</i>	
Laurent WARLOUZET.....	123
7 <i>Territoires et désindustrialisations : trajectoires d'entreprises et marginalisation territoriale</i>	
Anne DALMASSO.....	139

8	<i>Le Creusot après Creusot-Loire : les origines d'une résistance à la désindustrialisation</i>	
	Ivan KHARABA	155
9	<i>La fin des territoires de l'aluminium</i>	
	Cécile COMBAL	175
10	<i>Les désindustrialisations au XIX^e siècle. Une étude de cas : l'éclatement de la nébuleuse métallurgique alpine, une désindustrialisation créatrice ?</i>	
	Pierre JUDET.....	193
11	<i>Le système mode napolitain : désindustrialisation et recompositions territoriales</i>	
	Pascale FROMENT	213
12	<i>La bourgeoisie d'affaires marseillaise face aux recompositions industrielles des années 1960-1990. Les fondements d'un désengagement</i>	
	Xavier DAUMALIN.....	239
	Conclusion	
	Philippe MIOCHE	255
	Ont collaboré à l'ouvrage	259

Imprimerie Messages
111, rue Nicolas Vauquelin – 31100 Toulouse
Dépôt légal : deuxième trimestre 2017
Imprimé en France

Les fermetures d'usines, les délocalisations, les destructions massives d'emplois industriels et le rachat de fleurons de l'industrie nationale par des groupes étrangers nourrissent l'inquiétude de l'opinion devant le déclin industriel de la France qui est sans équivalent en Europe. Pour comprendre ce processus aux conséquences dramatiques, ce livre en étudie les causes, analyse le désengagement de l'État et le rôle du patronat, ausculte les dynamiques d'entreprises et de territoires industriels, décortique les réactions ouvrières, et compare l'évolution française à celle de plusieurs pays européens. Au terme de ce parcours, une question s'impose : la réindustrialisation est-elle encore possible ?

Jean-Claude Daumas : professeur émérite à l'université de Franche-Comté et membre honoraire de l'Institut universitaire de France, est spécialiste de l'histoire des entreprises et du patronat.

Ivan Kharaba : directeur de l'Académie François Bourdon (Le Creusot), ses recherches concernent l'histoire de l'industrie en Provence.

Philippe Mioche : professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille et titulaire de la chaire Jean Monnet, ses travaux portent sur l'histoire de l'industrie et de la construction de l'Europe.

Dynamiques territoriales 11



9 782848 675831

Prix : 20 € TTC



MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
CLAUDE NICOLAS LEDOUX



Presses
universitaires
de Franche-Comté

ISBN : 978-2-84867-583-1
ISSN : 1772-6220